

# [Communications]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 40

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178924>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est justement ce dernier caractère que le peintre semble avoir voulu leur imprimer, et nous croyons qu'il a très-bien réussi.

Les personnes qui se sont procuré la jouissance d'étudier le tableau un peu mieux qu'on ne le fait ordinairement en visitant une peinture exposée au public ont sans doute été frappées de la différence du teint et de la couleur des cheveux des trois sœurs. On dirait qu'elles ne sont pas de la même famille et de la même race, mais pour justifier le peintre contre ce reproche, s'il en est un, nous n'avons qu'à faire observer que la nation grecque se composait aussi de différentes races, comme la nation suisse, et que l'idée de l'unité dans la diversité semble avoir dirigé le pinceau de M. Gleyre. D'ailleurs la grâce n'est pas l'unique apanage d'un seul peuple, nous en trouvons des modèles dans chaque pays. A côté de cela, nous n'oublions pas d'ajouter qu'un peintre qui se prive de toute ombre pour représenter les figures de son imagination créatrice, et qui ne s'adresse pour ainsi dire qu'à la lumière pour produire ses effets, a certainement le droit de choisir, d'utiliser les nuances et les contrastes pour faire ressortir ses figures.

Des critiques plus savants et plus profonds que nous ont depuis longtemps reconnu le grand talent de M. Gleyre à faire revivre les formes classiques de l'antiquité grecque, et nous dispensent donc d'ajouter encore quelques mots aux considérations qui précèdent; cependant, nous nous permettrons de rendre attentif à la fidélité scrupuleuse avec laquelle M. Gleyre reproduit même le pays dans lequel se passe la scène. Ces montagnes neigeuses, qui ressemblent à nos Alpes, c'est le Parnasse à double cîme, et les platanes qui ornent les environs de la source, ce sont les arbres caractéristiques de la Grèce, qui bordent tous les ruisseaux et parent toutes les places et les promenades publiques. C'est à leur ombre que Socrate et Platon se promenaient avec leurs disciples et discutaient les hautes questions de cette philosophie inspirée par Minerve et guidée par les Grâces.

Pour terminer, qu'il nous soit permis encore de rappeler à M. Gleyre que le canton de Vaud, dont il est un des fils les plus illustres, semble avoir conservé pour son pinceau deux de ses traditions les plus gracieuses: *Julia Alpinula* et la *Reine Berthe*. Ce sont deux tableaux qui devraient orner notre musée national.

F. N.

La communication suivante nous étant parvenue un peu tard, nous avons eu le regret de ne pas pouvoir l'insérer dans notre précédent numéro; nous nous empressons de lui donner une place aujourd'hui, vu les choses intéressantes qu'elle renferme:

Une des sociétés les plus laborieuses de notre canton, la Société vaudoise d'utilité publique, a eu mercredi, 22 août courant, sa séance d'été. Selon l'usage adopté depuis quelques années, de tenir cette séance dans un endroit quelconque du canton, Oron-la-Ville avait été choisi. Cette réunion, composée d'hommes sérieux qui ont l'habitude de traiter toutes choses par

l'étude, ne présentait pas l'aspect d'une fête publique, car il n'y avait ni cortège, ni fanfare, ni détonation, ni décorations; et, pourtant, c'était bien *sérieusement* une fête, à en juger par l'expression de toutes les physionomies, fête du cœur et de l'intelligence, de devoir et d'émulation.

A l'arrivée du train de 10 heures et quart, les personnes qui en descendaient, jointes à celles déjà réunies, furent conduites à la charmante campagne de M<sup>me</sup> Mellet-Macaire, où une collation les attendait, par les soins de la municipalité. Malgré le bon vin et la cordialité avec laquelle il était offert, le plaisir dû promptement faire place au devoir et l'on se rendit à l'église, où devait avoir lieu la séance, sous la présidence de M. Th. Rivier.

Après la réception d'un grand nombre de nouveaux membres, la plupart de la contrée, on entendit la lecture d'une notice sur le district d'Oron, élaborée par M. le ministre De Loës; travail complet et intéressant qui renferme à peu près tout ce qu'on peut savoir et dire sur ce sujet. Descriptions, récits, statistique se succèdent agréablement, suivant les différentes sciences que l'auteur a mises à contribution, telles que géologie, archéologie, histoire, sciences morales et politiques, etc. Le district d'Oron, peu étendu puisqu'il a une lieue et demie carrée, à 850 pieds au-dessus du lac Léman, offre un aspect pittoresque, riant et paisible; le sol, arrosé par plusieurs cours d'eau, est accidenté et verdoyant; les habitations y sont très disséminées et bâties en général sur les domaines, ce que permettent ses nombreuses sources d'eau. Sa position en dehors des grandes vallées et des grandes voies de communication paraît avoir tenu la contrée à l'écart des grands événements; à part des médailles de Claude et de Comode, des débris d'armes romaines, on n'y a découvert jusqu'ici peu d'antiquités. Point de traces des Burgondes et des premiers temps du christianisme. L'abbaye de l'ordre de Cîteaux, à Haut-Crêt, est venue, longtemps après, fonder des églises, des écoles, des fermes-modèles, encourager l'agriculture, comme elle l'a fait aussi dans le vignoble. On possède plusieurs cartulaires de cette célèbre congrégation. L'histoire des seigneurs d'Oron présente peu d'intérêt général. En 1798, Oron a eu aussi son mouvement patriotique et a su poliment renvoyer son bailli qui occupait le château. Depuis lors, il n'a cessé de marcher avec le progrès sous tous les rapports, et maintenant il n'est pas des moins avancés. Le mémoire de M. De Loës pourra du reste se lire dans l'un des prochains numéros du journal de la Société.

M. Mingard, notaire à Echallens, lit un rapport sur les assurances contre les incendies dont M. Piccard et la Société industrielle et commerciale se sont déjà occupés. Après avoir fait voir les inconvénients et les avantages des trois genres d'assurances: mutuelles, à forfait et libres, il conclut et l'assemblée adopte en principe le système du classement dans l'assurance immobilière, la liberté pour l'assurance mobilière.

M. Guisan, avocat, présente un rapport oral relatif à la colonie agricole et professionnelle de Serix, fondée par les soins des Sociétés d'utilité de la Suisse romande, dans le but de corriger les enfants vicieux. L'établis-

sement, sous l'habile direction de son chef, marche à l'entière satisfaction du Comité directeur. Les bons résultats déjà obtenus occasionnent des demandes d'admissions qui nécessitent un agrandissement suffisant pour pouvoir doubler le nombre des enfants, qui est actuellement de 41, savoir 14 de Genève, 17 de Neuchâtel, 9 de Vaud, 1 Bernois. Le rapporteur émut l'assemblée par le récit de détails touchants sur la vie intérieure, toute de famille, pratiquée dans l'établissement, sur la discipline, de laquelle sont exclus tous les moyens violents. Aussi presque tous les enfants paient par un amour filial les soins dont ils sont l'objet.

On entend ensuite le rapport de M. Lochmann, faisant connaître tout ce qui s'est fait pendant l'hiver dernier pour le progrès de l'instruction en dehors de l'école : nombreuses conférences données à Lausanne, quelques-unes dans d'autres parties du canton, et les cours, au nombre de cinq, que la Société industrielle et commerciale a fait donner aux apprentis et ouvriers de Lausanne. A cet égard, M. le professeur Vulliet émet le vœu que la Société d'utilité prenne des mesures efficaces afin de réunir les divers éléments qui pourraient être utilisés dans toutes les localités pour répandre des connaissances utiles et agréables.

D'autres communications sont encore faites concernant l'association agricole de Corcelles, le remplacement du bois par le fer dans la construction des habitations, puis la séance est levée.

Voici maintenant le moment du banquet ; mais hélas ! il a dû être bien court, après une séance laborieuse qui avait consommé la plus grande partie... du temps destiné à la réunion, car chacun, l'horaire à la main, devait guetter l'heure irrévocable du départ par le chemin de fer. L'avantage de voyager vite oblige à s'amuser vite et à prolonger le plaisir en faisant provision de bonnes impressions. Tout le monde paraît avoir compris la nécessité de notre temps, car à peine installés dans la salle, ornée de décors simples et élégants, fruits du travail des chers enfants de Sérinx, les 80 convives font éclater l'entrain et la franche gaieté qui caractérisent les Vaudois dans toutes les sphères ; chanson composée pour la circonstance, poésie sur la contrée d'Oron, nombreux discours débordant de sentiments et pétillant d'esprit, provoquent de surprise en surprise un enthousiasme qui serait monté je ne sais à quel degré si le moment irrévocable du départ ne fût arrivé pour un grand nombre des assistants domiciliés dans la direction de la voie ferrée.

L'obligation d'occuper peu de place dans le journal nous empêche d'entrer dans des détails qui auraient pu donner quelque intérêt à notre récit.

J. CHARTON.

**Quelques mots sur la gymnastique**, par M. H. Villard, maître de gymnastique à Lausanne. — Prix : 50 cent.

Tel est le titre d'une brochure que vient de publier M. H. Villard, maître de gymnastique. Nous regrettons presque ce titre, car il empêchera peut-être cet excellent écrit d'arriver à l'adresse de ceux auxquels il est destiné.

Combien de personnes, en effet, diront, en voyant le mot

gymnastique : affaire de jeunesse, cela ne nous concerne point, nous autres fruits mûrs et déjà enraidis par les années !

Le livre de M. Villard n'est cependant point destiné aux gymnastes proprement dits, mais aux pères de famille ; ce n'est point ceux qui font de la gymnastique qui doivent le lire, mais ceux qui devraient en faire faire aux enfants.

M. Villard n'a pas seulement développé une thèse généralement admise aujourd'hui, savoir que l'exercice du corps est nécessaire ; mais en homme convaincu, il veut prouver que l'on néglige beaucoup trop le corps, *au détriment même de l'esprit* ; notre système d'éducation, que l'on croit essentiellement propre à produire un rapide développement intellectuel, lui paraît au contraire avoir bien souvent un résultat tout opposé ; il veut lutter contre l'exagération du labeur intellectuel que l'on impose à l'enfance : « La croisade que j'organise, dit l'auteur, et à laquelle, sûr de leur appui, j'invite les magistrats, les instituteurs et les parents, je la dirige contre ce défaut d'organisation qui a pour effet de sacrifier le corps à l'âme, à la vaine gloire de savoir » beaucoup.

... « Il s'agit, on ne saurait trop le répéter, de cesser de chercher le bonheur dans le seul développement de l'esprit, car on ne saurait l'y rencontrer, mais de le chercher où il est, c'est-à-dire, j'en reviens toujours là, dans le développement harmonique et progressif de chacune des parties de notre être : le corps, l'âme et l'esprit. »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les développements très intéressants qu'il donne à sa pensée, nous devons nous contenter de recommander la lecture de ce livre. La croisade entreprise est vigoureusement menée ; M. Villard s'est entouré d'une armée de penseurs illustres qu'il fait arriver successivement au secours de ses idées et la bataille engagée contre notre système actuel d'éducation nous paraît bien près d'être gagnée par les assaillants. Nous souhaitons pour notre compte une telle victoire ; nous avons souvent déploré les excès intellectuels, plus que ridicules quelquefois, que l'on impose à la jeunesse ; que nos lecteurs veuillent prendre connaissance de la question et nous sommes certains qu'avant peu une transformation devra se faire dans la manière dont l'école doit tendre à faire de nos enfants des hommes.

B.

Nous détachons les lignes suivantes d'une lettre adressée de Paris, par un de nos jeunes compatriotes. On y trouvera des détails curieux et très complets sur la triste scène dont le pont de la Concorde a été le théâtre, le 15 août, à la fête de l'Empereur.

« ..... Paris était orné de drapeaux et de guirlandes d'un bout à l'autre. Je voulus aller entendre un *Te Deum* à Notre-Dame ; mais vouloir et pouvoir sont deux, surtout avec la police de Paris. Toutes les issues étaient gardées, sauf une, où l'on s'écrasait tellement pour entrer que j'ai totalement renoncé à pénétrer dans l'intérieur de l'église. Je suis allé ensuite sur la place des Invalides ; — quel vacarme et quelle foule ! Partout des saltimbanques, mâts de cocagne, bals, théâtres en plein vent, avec un bruit assourdissant de coups de fusil et de coups de canon ; nuages de poussière, soleil ardent, musiques de toutes sortes, balancoires russes, chinoises, indiennes, cochinchinoises, enfin un pêle-mêle indescriptible de marchands, de filous, de voleurs, de femmes et d'enfants qui crient, etc. J'en ai eu vite assez.

Dans les théâtres, il y avait représentation gratuite. Il va sans dire que je n'y ai pas été, mais il paraît qu'à l'Opéra et partout, du reste, il y avait une foule énorme. On a compté dans des loges de face jusqu'à 32 personnes. On faisait queue depuis deux heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi. Le soir, grande illumination. L'hôtel-de-ville et la place de

Grève, les Tuileries, la place de la Concorde et les Champs-Élysées étaient resplendissants de lumière. Un splendide feu d'artifice, tiré sur les quais d'Orsay et de la Conférence, avait attiré une affluence énorme ; à tel point que sur les terrasses des Tuileries et sur les ponts, des gens attendaient aussi depuis huit heures de temps. A deux heures de l'après-midi, ils étaient venus s'établir là avec des paniers de provisions pour attendre l'illumination de neuf heures du soir. Mais ici vient s'ajouter un drame affreux, épouvantable, dont je vais vous dire quelques mots.

Tout était à peu près fini ; le feu d'artifice venait d'être tiré, on s'en allait. Sur le pont de la Concorde se trouvaient 1500 à 2000 personnes serrées comme des anchois. L'entrée du pont, du côté de la Concorde, était barrée par les sergents de ville et par la troupe ; l'autre extrémité, sur le quai d'Orsay, était libre. Tout à coup, par ce côté là, se précipite (c'est du moins l'opinion générale qu'on a sur cette triste histoire) une vingtaine d'hommes ivres, bousculant tout et se ruant sur tout le monde. La foule qui est derrière eux, croyant que le passage devient libre, veut passer. Ceux de l'autre bout, contenus par la troupe, se sentent pressés, résistent, ainsi que ceux du milieu. Alors commence une mêlée horrible ; les gens s'écrasent les uns les autres, se frappent, se mordent. Et la foule opposée s'avancait toujours. La rage de ces gens qui se sentaient étouffer et mourir grandissait à chaque instant et l'on vit ces 2000 personnes serrées sur le pont se défendre avec furie contre peut-être 500,000, arrivant de l'autre rive ; car c'était surtout du côté des Invalides que toute la foule s'était portée, et il n'y avait que ceux qui étaient tout près qui se doutaient de cette effroyable scène. Enfin la mêlée fut horrible, épouvantable ; mais la foule était si énorme qu'on ne savait pas ce qui se passait. Quoique je fusse près du pont, sur la place de la Concorde, je n'ai entendu qu'une vague rumeur et ce n'est que quelques heures plus tard que j'ai su ce qui s'était passé. Il y eut des gens littéralement écrasés sous les talons ; d'autres sautaient dans la Seine pour ne pas étouffer et cherchaient leur salut à la nage ; plusieurs se sont noyés ; d'autres encore ont été mourir dans une petite cahute près du pont, dans laquelle on en a retrouvé trois ou quatre. On a vu une femme monter sur le parapet et courir jusqu'à l'autre bout du pont sans tomber. D'autres ont voulu l'imiter et se sont noyées. Enfin, quand on a pu débarrasser le pont, on trouva une vingtaine de cadavres, parmi lesquels ceux de quatre petits enfants. J'ai vu plusieurs de ces victimes ; l'aspect en était horrible tant elles étaient couvertes de meurtrissures. Après cette horrible lutte, le pont était couvert de lambeaux d'étoffe, de chapeaux, de souliers, de jupes et de crinolines arrachées. Cette triste fin de fête a beaucoup impressionné tout le monde. »

#### Emma.

Près d'une petite église située dans un des quartiers de Paris, habités plus spécialement par la classe laborieuse, on remarquait dernièrement une longue file de calèches et de coupés, qu'entourait une foule de curieux, avides d'assister au défilé d'une

noce. Ce défilé ne tarda pas à commencer, et un murmure approbateur s'éleva parmi la multitude, au moment où la jeune mariée, couronnée de fleur d'oranger et enveloppée d'un long voile de dentelles, sortit de l'église pour monter en voiture. Le marié, qui donnait la main à sa jeune compagne, exhortait en même temps, du geste et de la voix plusieurs invités, dont le costume annonçait des ouvriers, à s'installer dans les calèches qui leur tendaient leurs portières ouvertes. Quand tout le monde fut installé, les cochers firent claquer leurs fouets, les voitures s'éloignèrent, et les gamins d'applaudir, tandis que ceux d'entre les curieux qui ignoraient le motif des applaudissements donnés cherchaient à se renseigner auprès des habitants du quartier, lesquels racontaient à qui voulait l'entendre le récit suivant.

Une gentille couturière, Emma Z., orpheline à dix-huit ans, vivait sagement et tranquillement du produit de son travail, et dans tout le voisinage sa réputation de bonne conduite était si fermement établie qu'on l'avait surnommée « le Lys de la mansarde. » Or, autour du lys en question, on vit, par une belle matinée de juin, voltiger un papillon séducteur, sur la forme d'un riche Américain, qui après quelques lettres refusées, eut l'audace de se présenter chez Emma et de lui offrir 1000 dollars par mois pourvu qu'elle consentit à habiter un riche appartement qu'il était en train de faire meubler, boulevard Malesherbes. Emma sourit, et, pour toute réponse, frappa de son petit pied sur le carreau de sa chambre. Presqu'au même instant un jeune ouvrier parut : « Que désirez-vous, ma voisine ? — Mon cher monsieur Charles, depuis trois mois vous m'avez demandée en mariage et vous me pressez de vous donner une réponse que jusqu'à présent j'ai dû différer. Vous allez voir si j'ai eu raison ; car, aujourd'hui, voici monsieur qui vient m'offrir sa fortune à condition que je voudrais ne plus être une honnête femme.... — Comment ! on a osé?... — Hélas ! oui, mais on s'est bien trompé, lorsqu'on a cru que j'accepterais la honte et l'argent ; car je préfère de beaucoup l'honnêteté et le travail ; ainsi voilà ma main ; vous pouvez aller faire publier nos bans, et reconduire monsieur jusqu'en bas. »

Ce qui fut dit fut fait : l'Américain fut éconduit, les bans publiés et le mariage eut lieu dans la petite église du quartier. Mais la veille des noces, le futur crut devoir apprendre à sa fiancée qu'il n'était nullement un simple ouvrier tapissier, comme on le croyait dans la maison et il lui expliqua comment M. Charles D..., l'un des plus jeunes et plus opulents propriétaires d'un des départements de l'Est, était devenu subitement épris d'une jeune ouvrière, qu'il avait rencontrée à la promenade ; l' amoureux avait surpris sa belle inconnue, et quelques jours après, avait loué un logement au-dessous de la mansarde du sixième, en se faisant passer pour un compagnon ébéniste.

Pendant plus de six mois il avait ainsi vécu près d'Emma, veillant sur elle, savourant le bonheur de la voir, et se fortifiant de plus en plus dans la résolution qu'il avait prise de l'épouser. On s'imagine aisément si la confiance de Charles D. fut bien reçue par sa jeune future et si cet heureux mariage, qui avait fait courir tout le quartier, fut célébré joyeusement au château de S., près Harbly, une magnifique propriété dont M. D. a hérité de ses père et mère, car il est orphelin ainsi qu'Emma.

(Le Siècle).

Dimanche dernier, un étranger et sa femme vont pour visiter le Musée du Louvre. Ils présentent un billet d'admission au suisse debout à la porte d'entrée.

— Aujourd'hui, dit celui-ci, le Musée est ouvert au public, on ne prend pas de billets.

— Quel dommage ! dit l'étranger à sa femme, nous qui partons demain !

Et tous deux contemplent d'un œil d'envie la foule des heureux qui entrent sans billet, puis ils s'éloignent en soupirant.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.